

lentir son nom sous ces sinistres voûtes. Il avance, ses malheureux compagnons lui donnent le dernier témoignage de leur sensibilité, en lui serrant la main. Ce citoyen, nommé Laurenson, officier municipal de Moréand, espérait sa prochaine liberté. La Commune lui avait fait passer une réclamation énergique; mais voyant ses dénonciateurs eux-mêmes se rétracter des accusations portées contre lui, et comptant déjà sur la la liberté qu'on lui promettait, il avait mis dans sa poche la réclamation, comme pièce inutile. Cependant on l'entraîne; on l'attache aux détenus voués à la guillotine. Son esprit se trouble, il prend pour un rêve affreux ce passage subit de la vie à la mort; sa réclamation tombe à ses pieds : *Je n'ai pu dit-il à un gendarme qui la ramasse, présenter ce mémoire aux juges, je ne périrai point s'ils l'avaient lu.* L'officieux gendarme fend la presse, et se transporte, sans perdre de temps au tribunal. Sur le vu de cette pièce, les juges ordonnent la réintégration du condamné dans les prisons, s'il en est encore temps, Le gendarme court à la place des exécutions. Une minute plus tard, c'en était fait! Laurenson, que le hasard avait placé le dernier des quarante victimes, était déjà attaché à la planche fatale. Le gendarme tout essoufflé, crie d'arrêter, montre son ordre et le malheureux est détaché. Sans connaissance et sans mouvement, on le porte dans la salle de l'hôtel commun. Pour le rappeler à la vie, on lui ouvre trois fois la veine. Enfin il donne des signes d'existence; mais sa raison est entièrement aliénée : *« Ma tête, n'est-elle pas à terre? demanda-t-il dans l'excès de son égarement, Ah! qu'on me la rende!..... Ne voyez-vous pas ce sang qui fume? il coule près de moi et sur mes souliers..... Voyez ce gouffre où sont entassés tous ces corps..... retenez-moi, je vais y tomber.* Ce spectacle remplit d'horreur et de pitié tous les assistants. Laurenson fut conduit dans un hospice de santé.

Une femme, âgée de quatre vingts ans, nommée Martinon, malade au point de ne pouvoir marcher pour aller subir son jugement, fut jetée sur une charette, mais dans la crainte qu'elle